

MAIRIE
DE



Madame et Chère Collègue,
Monsieur et Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra en mairie le :

Vendredi 20 mars 2026 à 18 heures 15

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 février 2026
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Charte de l'élu local
6. Délégation du conseil municipal au Maire
7. Délégation du Maire aux adjoints
8. Désignation des conseillers délégués et délégations
9. Indemnités de fonction des adjoints et des conseillers délégués

Le Maire
Christian LE ROI

